



Révolution climatique et crise écologique : L'urgence d'une autre approche de la forêt

Contribution de la société civile au Sommet de la Terre (COP 21)

Pour redonner à la forêt la place qui est la sienne dans les solutions à la crise écologique planétaire

Nos messages :

Il faut faire cesser le mensonge qu'augmenter la pression d'exploitation des forêts

- C'est LA solution au changement climatique et aux émissions de CO₂
- Ce serait la principale solution aux problèmes écologiques que nous rencontrons.

Cette pression d'exploitation à l'échelle planétaire en est précisément une des causes majeures.

Il faut définir le terme « forêt » : les taillis à courte voire très courte rotation et plantations à courte révolution ne sont pas des forêts et leur intérêt pour l'équilibre du carbone est très faible. Il faut retrouver le rapport au temps long, et à la réalité du rythme de restauration des ressources forestières.

A l'opposé, une filière forêt-bois tournée vers la maximisation du rendement en bois matériau et une valorisation optimale des qualités technologiques des bois aussi bien feuillus que résineux, qui passe globalement par l'augmentation des âges d'exploitabilité, cumule tous les avantages possibles quant au cycle du carbone.

La résistance aux évolutions climatiques est bien meilleure dans une forêt diversifiée et continue que dans une monoculture d'arbres génétiquement sélectionnés pour leur forte croissance, car la forêt est le fait de multiples interactions entre espèces et classes d'âges des communautés végétales, animales et mycologiques. Elle ne se résume pas à la résistance individuelle de l'arbre planté.

La forêt ne peut pas servir d'espace de justification de tous les abus d'un modèle de société de consommation destructeur, grâce à l'escroquerie intellectuelle des protocoles de compensation des pertes de la biodiversité et des émissions de carbone.

Le collectif SOS Forêt France appelle l'ensemble des citoyens, des collectivités, des professionnels et des scientifiques concernés par l'avenir - étroitement lié - des forêts, de la biosphère et du climat à s'inviter au débat crucial sur la conduite et l'usage de nos forêts, dans une perspective de coopération internationale.



Nos propositions :

- ✚ Transition énergétique : Consacrer tous les fonds publics aux économies d'énergie, à l'efficacité énergétique et au développement d'énergies réellement propres, ce qui exclut le financement public du bois-énergie à l'échelle industrielle. La Commission de Régulation de l'Energie doit refuser tout projet dérogeant à ces critères-plancher d'efficacité énergétique.
- ✚ Adaptation des forêts au changement climatique : proscrire la plantation en plein d'essences supposées mieux adaptées au climat futur. Agir en revanche sur tout ce qui peut augmenter la résilience des forêts, seule réponse dimensionnée à l'ampleur du problème et des incertitudes scientifiques : interdire les OGM, en forêt comme ailleurs, inciter aux régénérations naturelles et mélangées, aux peuplements forestiers mieux structurés, recréer des corridors boisés, augmenter les âges d'exploitabilité (mesure par ailleurs favorable à l'absorption nette de carbone atmosphérique en forêt).
- ✚ Code forestier français : Réhabiliter ses principes de multifonctionnalité et l'améliorer pour associer la société aux décisions concernant la forêt, bien commun par excellence, comme l'eau, l'air... Le cadre réglementaire des documents de gestion durable des forêts – tant publiques que privées - doit impliquer la société civile et imposer un contenu suffisamment précis et suivi dans le temps pour répondre en priorité aux enjeux de maintien de l'écosystème forestier en bon état de fonctionnement.
- ✚ Fonctions psychosociales de la forêt : Prendre en compte et valoriser ces fonctions irremplaçables que remplit la forêt, à tous les échelons de décision, pour retrouver une éthique de la nature et de la protection de la biosphère. Recréer une véritable éducation de nos concitoyens à la nature avec un réseau de structures dédiées.
- ✚ Politiques industrielles : Refuser les industries du bois non proportionnées à la ressource locale et privilégier les projets intégrés aux territoires. Les pouvoirs publics doivent imposer des études préalables indépendantes et concertées sur la disponibilité de la ressource, comprenant des études techniques et scientifiques sur l'accroissement biologique mesuré et les conditions technico-économiques d'approvisionnement.
- ✚ Investissements au sein des filières bois : Le bois est une ressource limitée : sa principale vocation quant au cycle du carbone est d'incorporer du carbone dans les matériaux et non de compenser les énergies émettrices de carbone fossile. La substitution des matériaux tels que les métaux, les plastiques... dans la construction, l'isolation des bâtiments, et une foule de nouveaux usages mis à jour par la recherche, ont en commun un effet de levier en termes de stockage durable du carbone bien supérieur au bilan de l'industrie du bois-énergie qui déstockerait brutalement de grandes quantités de carbone.



- ✚ Technologies de transformation du bois : Innover dans la transformation du bois par le transfert des technologies de valorisation des très gros bois, des qualités technologiques, de la diversité des bois. Les demandes des architectes en classes de résistances données doivent être intégrées par la filière de la construction bois.

- ✚ Financement et fiscalité de la gestion forestière : Remettre à plat le financement de l'ensemble des aménités, produits et services forestiers ; sortir d'une gestion forestière publique où vente de bois et chasse doivent tout payer. Les propriétaires forestiers privés comme publics doivent rester libres de choisir de ne pas récolter ou de faire de la non gestion volontaire, sans pénalité fiscale.

- ✚ Rémunération des acteurs de la filière forêt-bois : Mieux partager la plus-value du matériau bois tout le long de la filière, par des mesures réglementaires et incitatives permettant d'améliorer notamment la rémunération des bûcherons. Cela conditionne la qualité de l'exploitation des bois et donc la résilience des forêts. Aider financièrement les investissements de la filière artisanale de transformation de manière à ce que les outils soient mieux adaptés à ce que la forêt peut produire (notamment, les scieries pour gros et très gros bois)

- ✚ Formation et information des exploitants forestiers : Développer la formation des professionnels de l'exploitation sur les impacts de leur travail sur l'eau et le sol. La préservation du sol, principal réservoir de carbone séquestré par les forêts, a été déclarée grande cause européenne. Les caractéristiques de l'écosystème et de la ressource doivent guider l'équipement matériel et les méthodes de travail au sein de la filière.

- ✚ Formation professionnelle des forestiers : Les professionnels de la filière Forêt/Bois doivent pouvoir bénéficier d'une formation initiale et continue de qualité et indépendante des intérêts industriels ;

.....

L'écologie c'est la condition, l'économie le moyen, le social la finalité.